

ANNEXE : PROJET PEDAGOGIQUE

- I. Accueil de l'enfant à la crèche :
 - 1. Le premier contact.
 - 2. La période d'adaptation.
 - 3. Les transmissions.

- II. Place et rôle du professionnel.

- III. L'aménagement de l'espace :
 - 1. Les salles.
 - 2. Les propositions de jeux et ateliers.

- IV. L'accueil au quotidien :
 - 1. L'accueil du matin.
 - 2. Le repas.
 - 3. Les temps de repos.
 - 4. Les soins.
 - 5. L'accueil d'enfant porteur de handicap.
 - 6. Choix pédagogiques.

- V. Le partenariat avec les parents.

- VI. Le travail d'équipe :
 - 1. La complémentarité de l'équipe.
 - 2. Les réunions.
 - 3. L'observation et la retransmission.

- VII. L'évaluation et les perspectives.



CHARTRE INTERCOMMUNALE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Développer la socialisation et l'engagement citoyen des enfants et des jeunes

Favoriser les actions et les projets de façon ludique en construisant la citoyenneté (bénévolat, démocratie, développement durable).
Instaurer des règles de vie et bâtir collectivement des projets.
Être consomm'acteur de ses activités et pas seulement consommateur.
Animer, accompagner : l'adulte pose un cadre de référence en respectant la demande de l'enfant.
Encourager l'investissement de l'enfant en le laissant à l'initiative de ses projets : c'est un premier pas vers l'engagement citoyen.
Apprendre à vivre ensemble et prévenir les conflits (respect, solidarité).

Accompagner la fonction éducative des parents

Accueillir les parents et leur faire découvrir la structure.
Associer en tant que partenaires aux projets.
Respecter les règles de la structure.
Créer du lien en instaurant un climat de confiance.
Contribuer à la continuité de leur fonction éducative.
Permettre les échanges dans l'intérêt de l'enfant.

Faciliter l'accès de tous les publics aux équipements, structures d'accueil, de loisirs, pratiques sportives et culturelles

S'appuyer sur la vie associative et la compétence des acteurs.
Accompagner la formation des encadrants.
Créer des liens.
Pouvoir accueillir tous les publics.
Favoriser l'accessibilité.

Favoriser l'équilibre et la santé des jeunes

Respecter le rythme de l'enfant.
Prévenir les conduites à risque.
Permettre au jeune d'acquérir des repères, de « faire référence à », d'apprendre à respecter des règles.
Proposer des activités physiques et culturelles pour favoriser l'épanouissement de l'enfant.
Aider à la construction de l'autonomie, l'estime de soi, la confiance en soi, savoir dire non.
Mettre en place un cadre sécurisant qui permette au jeune d'oser.
Ne pas mettre en danger le jeune socialement, physiquement et mentalement : être dans l'écoute et respecter que l'autre soit différent, valoriser l'autre.
Laisser la place au jeu.
Laisser à l'enfant son jardin secret et l'accepter.

BEAULIEUX
VILLE DE
SUR-MÉT

VILLE DE
CAP D'AIL



TURBIE

SAINT-JEAN
CAP-FERRAT



La réflexion autour de ce projet pédagogique s'appuie sur les documents produits par les nombreuses équipes qui se sont succédées depuis l'ouverture en 2003 dans les murs des Petits Pas. Elle est également le fruit d'une observation quotidienne de la vie à la crèche, d'une remise en cause permanente des professionnels qui y travaillent, et enfin d'une volonté de créer des conditions favorables au bien-être de chacun, parents, enfants, et professionnels.

I. Accueil de l'enfant à la crèche

1. Le premier contact :

La directrice rencontre toutes les familles souhaitant une inscription en crèche pour leur enfant : une présentation générale de l'établissement leur est faite.

Après l'obtention d'une place dans la structure attribuée lors de la commission d'admission, les parents sont reçus par la directrice adjointe lorsque le dossier administratif dématérialisé est validé, le projet de la crèche est présenté. Une date d'entrée est prévue ainsi qu'un RDV avec la psychologue et le médecin de la crèche (la visite médicale est obligatoire pour les enfants de moins de 4 mois).

Ces différentes rencontres sont un temps d'écoute et de réponse aux diverses questions des parents. Par ailleurs nous organisons une matinée porte ouverte chaque année pour permettre aux nouvelles familles de connaître les lieux et l'équipe.

2. La période dite d'adaptation :

Ce temps d'adaptation est aussi important pour les parents que pour l'enfant, nous pourrions utiliser le terme de familiarisation car il prépare à la séparation et la découverte d'un nouveau monde d'exploration. Son déroulement sera une base essentielle et positive quant à l'acceptation par l'enfant d'un lieu inconnu.

Dans un premier temps, l'enfant et sa famille sont accueillis de façon individualisée par l'équipe. Le casier, le dortoir de l'enfant sont étiquetés avant son arrivée. Le premier jour, ils sont accompagnés par la secrétaire dans le lieu de vie, le relais est alors pris par **l'accueillante référente**. L'accueillante du lieu de vie accompagnera l'enfant sur toute la durée de la période d'adaptation. Elle sera l'interlocutrice privilégiée de l'enfant et de ses parents. Elle est responsable de l'enfant, lui offre une écoute et une relation tout à fait individualisées afin de laisser s'installer la relation de confiance. Ces personnes passeront le relais aux autres accueillantes et amèneront progressivement l'enfant à découvrir le lieu, les autres enfants, les adultes.

Nous avons déterminé un **planning sur deux semaines** précisant les horaires d'accueil, les temps de séparation, l'accompagnement au moment du repas, l'allongement du temps de présence de leur enfant. Toutefois pour respecter le rythme de l'enfant et les impératifs des parents, il est appliqué avec beaucoup de souplesse.

Nous échangeons sur notre travail afin de construire ensemble parents et professionnels, un accompagnement singulier pour chaque enfant.

Ainsi les parents déterminent avec les professionnels et dans la mesure du possible ce qui peut-être réalisable pour leur enfant. Nous signifions bien aux parents qu'ils le connaissent mieux que nous et que c'est à travers leurs paroles que les professionnels s'adapteront sans jamais les remplacer. Il ne doit pas exister de rivalités entre parents et professionnels.

Soutenu de nos observations, l'enfant nous guide, avec ses émotions, ses angoisses, sa capacité à se détacher de ses parents en même temps qu'il découvre son nouvel environnement.

3. Les transmissions :

La transmission est une succession de messages, c'est une communication en boucle qui démarre le matin avec la transmission du parent qui raconte à l'accueillante présente la soirée, la nuit, le réveil, le petit déjeuner. Le relais est pris entre les professionnels tout au long de la journée pour que les transmissions du soir puissent être les plus complètes possibles.

Les soins spécifiques (DRP, Soins du siège, prise de traitement) doivent être précisés, qu'ils soient une demande des parents ou réalisés de notre propre initiative.

Parallèlement il y a les transmissions des temps de jeu et d'activité, les anecdotes. Le professionnel est un **témoin privilégié** de la vie de l'enfant hors de son milieu familial ; ces transmissions permettront au parent de faire la « **passerelle** » **entre la vie familiale et la vie en collectivité**. Cet échange doit rester personnel et confidentiel.

Les transmissions se font par la parole avec un support écrit : chez les Marmottes, nous avons établi une fiche par enfant avec la succession des jours ; chez les Oursons et les Ecureuils nous avons mis en place une fiche journalière pour l'ensemble des enfants accueillis.

Chez les plus grands l'accent est mis sur les nouvelles acquisitions et les observations lors des différents temps de la journée.

II. La place et le rôle du professionnel

Lors de la période d'adaptation il est primordial pour le professionnel de repérer les besoins spécifiques et singuliers des enfants. Au-delà de la période d'adaptation, sa place prend toute son importance quant à l'assurance de la sécurité physique et affective de chaque enfant tout au long de la journée.

Il est important pour que l'enfant **se sente en sécurité de mettre à sa disposition des repères** de personnes, d'espace, de temps (rythmes) et d'établir une continuité fiable et stable dans cette organisation temporo- spatiale.

1. En équipe :

De la cohérence éducative découle la cohésion d'équipe qui est l'assise même de notre travail, au cœur de la cohérence éducative se trouve la qualité de la communication :

→ Qu'il s'agisse de la **communication au sein d'une équipe** : capacité à interagir, importance de la tolérance, de la complémentarité, de la mise en commun des compétences et de l'harmonisation des pratiques professionnelles.

→ Ou qu'il s'agisse de **transmission auprès des parents** : chaque famille possède son savoir-faire et ses propres traditions familiales et culturelles.

Accueillir et respecter les enfants c'est aussi accueillir et respecter ces différences et être capable d'ouvrir un dialogue constructif.

2. Parmi les enfants :

Tout autant que l'importance de l'aménagement de l'espace (cf § suivant) pour créer des repères rassurant à l'enfant, la **place physique de l'adulte** est stratégique. L'adulte doit minimiser ses mouvements. L'accueillante doit être au maximum à la hauteur des enfants, être disponible, sécurisante, encourageante dans les nouvelles acquisitions des explorateurs, garantir la sécurité affective. L'enfant se sentira d'autant plus rassuré que les changements de position, de rythme, les actions, les émotions seront verbalisés.

III. L'aménagement de l'espace

L'adulte doit pouvoir observer les enfants, afin de modifier l'agencement du mobilier, l'organisation des coins d'activités, si besoin, tout en veillant à ne pas changer l'aménagement trop souvent au risque de déstabiliser les enfants privés d'un repère sécurisant : leur lieu de vie habituel.

L'espace est aménagé pour permettre à l'enfant de bouger, de jouer, de découvrir, de faire des explorations en toute sécurité et de répondre à ses besoins vitaux en l'absence de sa famille. La réflexion et l'évolution de l'aménagement de l'espace sont en **corrélation avec le développement de l'enfant** et reposent sur notre observation et nos expériences professionnelles.

Pour cela, il faut qu'il se sente en sécurité dans l'architecture. Nous nous efforçons de respecter des espaces à leur dimension en créant des « coins » symboliques ou des espaces de jeu libre ; nous utilisons pour cela des meubles, des tables, des structures motrices. Cet aménagement doit **être à la fois contenant et suffisamment ouvert** pour que l'enfant ait plusieurs possibilités de jeux en lien avec son développement global.

1. Les salles :

Sur le lieu de vie des Marmottes (enfant n'ayant pas acquis la marche) l'espace est aménagé de façon à ce que le « tout petit » se sente en sécurité. Nous nous efforçons d'adapter cet espace à échelle d'adulte à des dimensions adaptées aux plus petits. Le développement de chaque bébé commence par la position allongée sur le dos, puis le ventre...pour cela des tapis colorés sont disposés au sol sur lesquels sont mis à leur disposition des portiques, des mobiles suspendus, des tapis d'éveil et divers jeux légers et de préhension facile. Ces espaces de jeu peuvent être limités par des coussins ou traversins pour créer des petits **ensembles « cocooning »**.

Un espace plus vaste aménagé par une structure motrice est installé pour les enfants ayant acquis le déplacement, en rampant à quatre pattes ou en marchant.

Les enfants ayant acquis (ou en cours d'acquisition de) la marche, sont accueillis indifféremment chez les Oursons et les Ecureuils. L'organisation spatiale est pensée pour permettre à chaque enfant selon son développement, ses acquisitions d'évoluer et de poursuivre ses découvertes et ses apprentissages. Les deux lieux de vie sont aménagés de façon similaire avec des « coins » dinette, poupée, voiture, construction permettant aux plus jeunes d'expérimenter de nouvelles compétences dans les « jeux d'imitation » (je fais comme...) qui se transformeront en « jeux symboliques » (je suis...) en grandissant.

Une partie de la pièce est aménagée et considérée comme un **coin calme** : l'enfant peut se poser, se reposer, regarder un livre.

2. Les propositions de jeux et ateliers :

Le jeu est une activité primordiale dans le développement affectif, intellectuel et social de l'enfant, ainsi que dans la consolidation de sa personnalité. Par le jeu, l'enfant exprime ses émotions et ses sentiments. Cela peut lui permettre de libérer son imaginaire. Par ses règles et ses rituels, il permet à l'enfant de se construire psychiquement et physiquement. Le jeu est aussi un temps de plaisir, de créativité et de rencontre avec soi et avec l'autre.

Pour répondre aux besoins de tous les enfants, les jeux dans les salles ne sont pas rangés mais recentrés et à disposition toute la journée et pendant plusieurs semaines.

Lors des **jeux libres**, l'enfant investit successivement les différents espaces mis à sa disposition avec les règles qui y sont instaurées, il a libre choix de l'espace, du matériel qu'il souhaite manipuler. Chacun avec son rythme va choisir une activité qui correspond à ses besoins actuels et à son stade de développement psychomoteur et affectif.

Une journée de crèche est rythmée par différents moments pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants. Parallèlement aux jeux libres, des **temps d'atelier** sont proposés dans différents domaines dans des lieux spécifiques (section, couloir, hall, bureau polyvalent, dortoirs, jardin, terrasse). Pour une organisation optimale, chaque accueillante s'inscrit selon son horaire, ses envies sur un **planning d'activité à la semaine** (d'une semaine sur l'autre), la préparation en amont des lieux et du matériel n'en est que facilitée. Cette vue d'ensemble permet également de s'assurer que chaque domaine d'exploration : motricité globale (danse, piscine à balles, parcours moteur, cerceaux, ballons ...), motricité fine (peinture, gommette, coloriage, découpage, semoule, pâte à sel, laçage, perles...) et expression (histoires, chansons, lotos, musique...) est proposé. Le planning des activités de la journée avec le prénom de l'accueillante qui l'anime est affiché dans le hall d'entrée chaque matin, le parent est ainsi informé et peut lui-même présenter les temps d'atelier à son enfant ou le découvrir en venant le récupérer le soir.

Tous les ateliers sont proposés aux enfants, libre à eux de participer ou non selon leurs envies. L'enfant a également le droit d'observer et de ne « rien faire ». Cela ne veut pas dire qu'il ne joue pas, qu'il ne s'amuse pas ou qu'il ne viendra pas à l'atelier un autre jour. Un enfant a besoin de se reposer, d'observer, de réfléchir, d'intégrer les expériences passées... ou de rêver.

Les thèmes des ateliers sont proposés en rapport avec la période de l'année, soit les saisons, soit les événements festifs (Noël, fête de la musique...), soit selon les projets du moment (ex : semaine du goût).

IV. L'accueil au quotidien

Le jeu demeure certes l'activité prépondérante et fondamentale pour la construction de l'enfant, la découverte du monde et des autres (enfants et adultes), néanmoins la satisfaction des besoins vitaux de chacun est primordiale (l'accueil, l'alimentation, le repos, les soins).

1. L'accueil du matin :

Un casier est prévu pour chaque enfant afin qu'il puisse y poser ses affaires (couches, vêtements).

L'accueil pour les oursons et les écureuils se fait chez les écureuils jusqu'à 8h30.

A 8h30, les oursons rejoignent leur lieu de vie. Tous les enfants sont accueillis de 8h00 à 10h00, c'est à ce moment que le relai parents-professionnels s'effectue. Les accueillantes accompagnent les enfants dans cette transition.

Accueillir prend tout son sens : l'accueillante aide et accompagne l'enfant et ses parents dans ce moment, en prenant le temps de les accueillir, en les invitant à la rejoindre, en écoutant les transmissions. Les parents ne doivent pas partir sans dire au revoir à leur enfant même si celui-ci pleure, cela accentuerait son angoisse de séparation ; au contraire un bisou, un geste de la main pour dire au revoir permettront à l'enfant d'être rassuré et de mieux gérer cette absence. Pour accompagner la séparation, les accueillantes encouragent l'enfant à dire au revoir de lui-même à son/ses parents derrière la vitre.

2. Le repas :

Le repas doit être un moment **privilegié et agréable**. Il répond à la fois aux besoins physiologiques et affectifs de l'enfant. Les régimes alimentaires particuliers sont respectés (sur présentation d'une ordonnance pour les régimes d'origine médicale, type PAI) à condition qu'ils soient compatibles avec la vie en collectivité.

En matière de nourriture l'objectif de la crèche est de proposer à l'enfant d'ouvrir ses goûts sur toutes sortes d'aliments en faisant jouer l'effet de dynamique de groupe. Toutefois précisons que les goûts de l'enfant seront respectés, les enfants sont amenés à découvrir par eux-mêmes leur appétit, en aucun cas un enfant sera forcé à manger, nous l'inciterons à goûter. Les différents aliments sont présentés séparément mais tous en même temps dans les plateaux compartimentés, l'enfant **choisi l'ordre de dégustation**.

Les menus sont affichés dans chaque section, dans le hall et sur internet. Il est conseillé aux parents de le consulter pour compléter les apports quotidiens recommandés.

Pour les plus jeunes, les parents fournissent les biberons et le lait. Une fois la diversification alimentaire entamée, ils peuvent au rythme indiqué par les parents découvrir les différentes saveurs préparées par le cuisinier de la crèche. Le repas est individuel selon le rythme de chacun, les biberons sont donnés dans les bras et les repas dans un transat.

Lorsque l'enfant s'assoit seul, il est installé à table sur une chaise, et partagera progressivement ce moment avec deux ou trois camarades.

Pour les plus grands, le repas est collectif, toutefois un enfant endormi ne sera pas réveillé, son repas sera gardé et proposé à son réveil.

Avant le repas, le groupe d'enfant se retrouve sur un tapis pour un temps calme. L'enfant a la possibilité de choisir sa place. Il retrouve alors ses camarades et une des accueillantes qu'il peut solliciter selon ses besoins ou son envie. L'aide peut également être proposée à l'initiative de l'accueillante quand elle le juge nécessaire.

Le chariot des repas est apporté par le cuisinier qui présente aux enfants ce qu'il a préparé et leur souhaite bon appétit. Il aide les accueillantes à la préparation des plateaux et au service.

A partir de 15 h 00 les goûters sont proposés. Ils se composent d'un laitage (fromage blanc, petits suisses, yaourt) ainsi que d'un fruit (compote, jus ou morceaux) auxquels s'ajoute un complément glucidique (pain, gâteau maison, céréales).

3. Le sommeil :

Le sommeil est une fonction vitale. **Un état de veille de qualité dépend d'un sommeil de qualité.** C'est au cours du sommeil que l'hypophyse sécrète une hormone, communément appelé hormone de croissance, qui comme son nom l'indique joue un rôle essentiel dans la croissance de l'enfant.

La durée de sommeil idéale est celle qui permet de se sentir reposé et d'occuper sa journée à de nouvelles explorations sans fatigue.

Les temps de sommeil sont propre à chaque enfant selon son âge ainsi quelque soit son lieu de vie, chacun dispose de son lit tout au long de la journée. Les objets transitionnels sont mis à disposition au temps de sieste et placés sur le lit. Les plus jeunes sont dans des lits à barreaux et les plus grands sont dans des couchettes basses avec des sacs de couchage ou couette ce qui facilite leur autonomie pour le coucher et le lever de sieste. Les accueillantes accompagnent les enfants dans leur endormissements et leur acquisition de l'autonomie (endormissement et réveil seul) et repèrent les signes de fatigue des enfants de manière à les respecter au mieux. Les réveils se font de manière échelonnés afin de ne pas perturber le sommeil de chacun. Certains enfants ne se sentant pas prêts pour le temps de repos, un temps calme leur sera tout de même proposé dans le lit.

Le rythme de chaque enfant est respecté. La porte de chaque dortoir reste ouverte de manière à respecter les besoins de chacun.

Des jeux restent à disposition dans la salle, certains enfants commencent à dormir pendant que certains jouent et ne rejoindront le dortoir que plus tard. En cas de sieste prolongée, le repas ou le gouter seront conservés et donnés au réveil de l'enfant.

Les enfants qui le souhaitent peuvent se déshabiller, pour favoriser leur autonomie ils sont invités à le faire seul, en cas de refus, l'enfant peut rester vêtu. L'endormissement se fait en présence des accueillantes pour un petit câlin ou tout simplement une présence rassurante.

La sérénité de ce moment sera d'autant plus grande que les habitudes de l'enfant seront respectées.

4. Les soins :

Les professionnels veillent tout au long de la journée au **bien être** de chaque enfant. Le **change** est une occasion d'échange entre un adulte et un enfant, une occasion de tendresse. Ces gestes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant, en veillant au bon état de la peau et en y apportant les soins nécessaires. Par mesure d'hygiène, les professionnelles sont tenues de respecter des règles d'hygiène scrupuleuses (lavage des mains avant et après chaque change), le linge de toilette utilisé est à usage unique, les tables de change sont désinfectées après chaque soin.

L'acquisition de la propreté est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant. Cela doit rester le projet de l'enfant et non celui de l'adulte.

Elle doit être amenée dans le respect de la **maturité physiologique** (maîtrise des sphincters) et **psychologique** (envie de grandir de l'enfant). Le moment propice à cette acquisition peut être simultanément à **d'autres acquisitions** :

- Motrices, quand l'enfant monte et descend les escaliers pieds alternés, il marche sur la pointe des pieds ;
- Orales, l'enfant est capable de dire « moi je », il se perçoit alors comme un individu.

Les enjeux de la propreté sont considérables : comme dans tous leurs processus de développement, les enfants sont pris dans une double ambivalence : vouloir grandir / vouloir rester petit ; satisfaire les désirs de leurs parents ou s'y opposer / s'affirmer dans leurs propres désirs. Mal vécue cette période peut engendrer des perturbations physiques (constipation, énurésie) ou psycho-affectives.

L'apprentissage du pot ou des toilettes se fait progressivement, en relais de l'évolution à la maison à partir de 18 mois, parfois bien plus tard. Pour permettre à l'enfant de se sentir soutenu dans cette acquisition et lui permettre dans un avenir proche de faire seul, nous échangeons nos observations avec les parents et les accompagnons tout au long de l'accueil.

Dans ces moments de jeux, de repas, de repos et de soins les mots et les gestes qui sont adressés à l'enfant vont progressivement lui permettre d'intérioriser des informations et de les prendre en compte.

5. L'accueil de parents et d'enfants en situation de handicap ou de maladie chronique.

Nous accueillons des enfants en situation de handicap. Le décret de 2000 et l'article n°1 du règlement intérieur de la crèche nous confortent dans ce choix. L'état de santé de l'enfant doit être compatible avec la vie en collectivité. Cet accompagnement est réfléchi avec le pédiatre de la crèche, la psychologue et toute l'équipe.

Un PAI (protocole d'accueil individualisé) est mis en place avec le pédiatre de la crèche. Nous sommes amenés à travailler avec le CAMSP (centre d'action médico social précoce).

Toute l'équipe se mobilise pour permettre :

- A l'enfant en situation de handicap de s'épanouir et d'évoluer en collectivité avec ses différences et ses difficultés en utilisant le matériel spécialisé et nécessaire mis à disposition par la famille.
- A la famille d'avoir un soutien, une écoute afin d'être reconnus en tant que parents, d'éviter leur isolement et de favoriser leur intégration.

6. Objectifs pédagogiques :

Conscients que l'enfant établit au cours de ses premières années les bases de son équilibre mental et de sa personnalité de futur adulte, notre rôle prend toute son importance. La phrase clé de la pédagogue MONTESSORI « **aide-moi à faire tout seul** » prend tout son sens. Cette pédagogie est fondée sur la volonté d'aider l'enfant à se construire et à développer son autonomie à partir de l'observation de ses rythmes de développement.

La période de 0 à 3 ans est celle des grandes découvertes motrices. Nous mettons tout en œuvre pour permettre ses explorations (aménagement de l'espace, ateliers proposés....). L'enfant pourra exploiter son environnement stimulant à condition d'avoir une **tenue vestimentaire adaptée**. En effet rien de plus désagréable que de commencer à ramper à 6 mois avec une paire de collant : ça glisse, ou commencer le « 4 pattes » et se prendre les genoux dans la robe.... ou encore d'essayer de grimper sur un vélo avec un jean trop serré.... L'enfant doit pouvoir se mouvoir en toute liberté c'est-à-dire porter des vêtements de taille ajustée, adaptés à la température ambiante.

Nous avons opté pour « les pieds nus » chez les marmottes : les appuis, les sensations sont de meilleure qualité, chez les ours et les écureuils les chaussons de crèches sont préconisés. A la crèche nous n'avons pas de code vestimentaire si ce n'est qu'il garantisse la liberté de mouvement et la capacité d'autonomie dans l'habillage et le déshabillage : que de frustrations de ne pas pouvoir faire seul parce que le jean ferme avec 4 boutons....

Cette autonomie intervient dans différents domaines, nous pensons au temps du repas et à l'apprentissage de la cuillère : cette activité peut-être « salissante » mais que de satisfaction de subvenir seul à ce besoin vital, rien n'est dramatique si l'enfant a un change propre dans son casier....

Nous accueillons tous les enfants avec leur rythme de développement et leur besoin : **le doudou** accompagne l'enfant dans ces différents moments. Lorsque l'enfant est accueilli en crèche, il est confronté à de nouvelles angoisses liées au fait qu'il soit séparé de sa mère. La **tétine** et/ou le doudou ont en commun d'être des objets sécurisants pour l'enfant.

Lorsque l'on parle d'objet transitionnel, on ne peut que penser à D.W.Winnicott qui parlait de « **phénomène transitionnel** », il permet de créer un lien entre l'enfant et l'espace qui l'entoure en passant par cet objet marqué par la présence maternelle (l'odeur). Plus qu'un objet, il constitue à lui seul un espace de construction momentané et imaginaire, il est en réalité la « première possession non-moi » et fonde l'espace de jeu. L'enfant définit lui-même

ce qui deviendra son « doudou », l'investissement affectif doit venir de lui et ses critères de choix lui sont propres. Nous laissons toujours le doudou à disposition afin que l'enfant puisse devenir l'acteur privilégié de cet objet qui lui appartient et qui l'aide à grandir en sécurité.

A la naissance, le bébé est doté de compétences motrices type « réflexe » dont la succion fait partie. Tétine ou pouce, apaisent l'enfant et permettent à l'enfant de se recentrer, se rassurer par la voie orale qui est très investie la première année de sa vie. Le choix de proposer une tétine à l'enfant appartient aux parents. A la crèche, l'enfant sera libre de l'investir ou non. Nous accompagnons les enfants pour diminuer leur utilisation progressivement, en proposant la tétine pour la sieste ou des moments de chagrin, cela afin de favoriser l'apprentissage spontané du langage.

Certains enfants arrivent à la crèche sans doudou, ni tétine ; nous proposons à la maman d'apporter un tissu imprégné de son odeur qui pourra permettre à son enfant de se sentir sécurisé en son absence.

Le professionnel s'applique à respecter le libre choix de l'enfant et les temps d'acquisition de chacun pour atteindre les objectifs pédagogiques retenus :

- Accompagner l'enfant en lui assurant un accueil personnalisé ;
- Protéger la sécurité affective ;
- Encourager la vitalité découvreuse ;
- Respecter la dignité des enfants, le respect des parents, la pudeur et l'intimité ;
- Favoriser l'estime de soi par la confiance faite à l'enfant ;
- Favoriser le développement de l'autonomie en encourageant les initiatives, en proposant des situations adaptées à ses capacités ;
- Favoriser la professionnalisation des accueillantes en participant aux formations proposées par le CNFPT.

V. Partenariat avec les parents

Nous accueillons quotidiennement les enfants et les parents avec leurs histoires, leurs cultures, leurs références familiales et leurs besoins spécifiques. Nous les reconnaissons et les considérons tel qu'ils sont.

Ce partenariat débute au moment du premier contact. En exposant nos orientations pédagogiques et éducatives aux parents nous leur ouvrons les portes de l'univers « petite enfance » et « structure collective » qui n'est pas connu de tous et encore très fermé.

La découverte de la structure par l'enfant et ses parents (adaptation) commence par l'accueil et l'échange verbal individualisé par une accueillante de référence. Un parent rassuré est un parent qui peut observer, analyser, se questionner de façon objective sur les pratiques professionnelles et « rentrer » dans la structure.

Dans le hall d'entrée un trombinoscope de l'ensemble des professionnels est affiché dans le hall d'accueil.

Par la suite, quotidiennement, des **échanges** se font à l'arrivée et au départ des enfants avec les transmissions. Les temps forts de la journée sont communiqués aux parents, complétés par des anecdotes et observations des professionnelles. Le personnel est prêt à entendre toute suggestion des parents et à répondre chacun à son niveau aux questionnements de ceux-ci.

Pour les nouvelles familles une matinée porte ouverte avant l'accueil des enfants est proposée dans un lieu de vie. Lors du trimestre de rentrée une réunion d'information et d'échanges est proposée aux « nouveaux » parents. Chacun peut s'exprimer sur le ressenti du nouveau lieu d'accueil, les difficultés ressenties pour ces temps de séparation. Tout au long de l'année des réunions mensuelles par thème sont proposées aux parents.

En fin d'année, les parents dont les enfants partent à l'école sont conviés à un temps de parole et d'échange avec les responsables des centres de loisirs. Les parents sont également conviés à différents événements festifs au cours de l'année tels que les goûters de Noël, carnaval, fête de l'été.

Les parents peuvent participer indirectement à la vie de la crèche en apportant du matériel de récupération (boîtes, tissus, cartons, journaux, laine, bouteilles....) des éléments de la nature ramassés lors de promenade familiale. Une participation active dans le cas où un parent exerce une activité manuelle ou culturelle qui souhaiterait la faire partager aux enfants est la bienvenue.

Nous nous efforçons de diffuser les événements marquants en faisant paraître des posts sur les réseaux sociaux du Sivom.

VI. Le travail d'équipe

L'accompagnement de l'enfant dans ses acquisitions par une équipe pluridisciplinaire nécessite un questionnement permanent afin de réajuster les pratiques et les objectifs pédagogiques. Afin d'harmoniser notre travail, nous déterminons en équipe ce qui va convenir et être possible pour chaque enfant.

1. La complémentarité de l'équipe :

- La directrice et son adjointe sont garantes de l'application du règlement de la crèche, elles donnent le cadre pour les professionnels ;
- La secrétaire a une mission d'accueil des familles, tout en assurant le secrétariat de la direction ;
- L'Educatrice de Jeunes Enfants tient un lien de « tiers », elle dynamise le projet éducatif et pédagogique tout en étant à l'écoute des parents et des professionnels ;
- Les Accueillantes (Auxiliaire de Puériculture ou CAP petite enfance) sont en contact permanent avec les enfants et ont des relations quotidiennes avec les parents ;

→ Le Cuisinier assure la préparation des repas en respectant les normes d'hygiène, les recommandations nutritionnelles (GEMRCN) et les décrets actuellement en cours d'application. Il est garant de la qualité des mets proposés aux enfants et de leur éveil gustatif ;

→ Les Agents d'Entretien côtoient au quotidien les enfants, elles assurent l'entretien des locaux tout au long de la journée et sont garantes de la logistique du linge, de la vaisselle et des produits nécessaires aux soins des enfants ou des adultes en section. Elles sont responsables du nettoyage et de la désinfection des jouets selon un roulement régulier ;

→ La Psychologue reçoit les familles lors de l'adaptation et ensuite à leur demande ou sur la proposition des professionnels. Elle observe les enfants sur leur lieu de vie et apporte sa réflexion spécifique. Son rôle est également de soutenir et d'accompagner toute l'équipe dans une démarche bien- traitante et de lui apporter des éclairages sur des thèmes liés à la petite enfance ;

→ Le Pédiatre pose le cadre médical conformément à la réglementation en vigueur. Il assure les visites médicales lors des admissions (obligatoire pour les enfants de moins de 4 mois) et est disponible pour informer l'équipe sur différents thèmes.

Les fonctions de chacun sont en corrélation avec le projet d'établissement pour assurer un **travail dans la continuité**. Chaque professionnel se doit d'être attentif à cultiver ses compétences et ses qualités personnelles en suivant des formations régulières.

Chaque année nous planifions l'accueil de stagiaires de différentes écoles. Une accueillante volontaire est responsable de l'étudiant.

2. Les réunions :

Des **réunions d'équipe** sont programmées 1 fois par trimestre, toute l'équipe y est présente. Les informations générales sont présentées, la mise en commun des différents thèmes abordés est finalisée.

Des **réunions « cliniques »** avec la psychologue se déroulent chaque semaine pour les trois lieux de vie à tour de rôle. Les comportements, les observations sur les enfants sont exposées, des orientations pour accompagner chacun sont proposées.

La réflexion sur différents thèmes selon l'avancement ou la reprise du projet pédagogique, ou les difficultés passagères rencontrées fait l'objet de réunions mensuelles dites **réunions à thèmes**.

Des **réunions ponctuelles** dites micro réunions sont planifiées tout au long de l'année pour l'organisation des différentes manifestations et projets en amont de ces moments festifs ainsi que les informations institutionnelles.

Fin Aout, lors de la journée de pré rentrée ; une **demi journée** est consacrée à des réflexions pédagogiques animée par l'équipe de direction.

3. L'observation et la retransmission :

L'observation est essentielle dans la pratique éducative. Elle permet de repérer des fonctionnements et des dysfonctionnements tant au niveau de l'institution que des enfants accueillis et de prendre de la distance dans sa pratique éducative. Pour améliorer sa qualité nous devons réaffirmer le statut de l'observation comme celui d'un **outil professionnel**, et même comme l'outil professionnel de base indispensable à un travail de qualité dans une collectivité qui assure le bien être et le développement du jeune enfant. Cette démarche nécessite d'avoir une méthode si l'on veut que les informations recueillies soient objectives ; l'observation doit être préparée, partagée et évaluée en commun, autant en ce qui concerne l'observation individuelle des enfants que celle du groupe d'enfants ou de pratiques. En effet, observer seul dans son coin est beaucoup moins utile que de partager ses observations avec l'équipe pour échanger et travailler sur les questions qui peuvent être alors soulevées.

L'observation constitue la **phase fondamentale de l'expérimentation**. Nous avons pris conscience que c'est un objectif de recherche, une attitude à développer ; c'est un travail. Pour Piaget « la bonne observation doit réunir deux qualités : savoir observer donc laisser parler l'enfant et chercher quelque chose de précis ».

VII. Evaluation et perspectives

Notre travail sera évalué annuellement, en s'appuyant sur un questionnaire « forces et faiblesses » transmis aux familles quittant l'établissement, reprenant les différents items du projet et qui nous permettront de déterminer les objectifs pédagogiques et la proposition et la conduite de nouveaux projets.

le présent règlement annule et remplace le précédent règlement et prend effet à la date de sa signature le 02.09.2024

ROGER ROUX
Président du SIVOM DE VILLEFRANCHE-SUR-MER



ESTELLE TINTORRI
Directrice du Multi accueil Intercommunal EZE - LATURBIE